



L'adhésion au club avec l'affiliation à la Fédération Française de Ski (FFS) est obligatoire pour participer aux activités du club.

En effet, la législation fédérale n'autorise pas nos moniteurs à dispenser leur enseignement à des skieurs qui ne sont pas adhérents de la FFS. L'ensemble des conditions générales et particulières des licences et assurances de la F.F.S. sont consultables sur internet ou au siège du club.

L'adhésion R.C. n'est qu'une Responsabilité Civile. Si vos assurances personnelles ne couvrent pas les dommages liés à la pratique du ski, **la fédération vous propose une assurance complémentaire.** Nous vous conseillons de vérifier auprès de votre assureur votre couverture sur une activité ski alpin.

| Participant | Adhésion et assurance | Arrhes |
|---------------------|---|---|
| Nom : | Adulte R.C 42 € <input type="checkbox"/> Primo 54 € <input type="checkbox"/> Médium 62 € <input type="checkbox"/> Enfant né en 2001 et après R.C. 37 € <input type="checkbox"/> Primo 49 € <input type="checkbox"/> Médium 57 € <input type="checkbox"/> | WE Val Thorens <input type="checkbox"/> 300 € Séjour 1 semaine <input type="checkbox"/> 250 € Séjour 3J ou 4J <input type="checkbox"/> 150 € |
| Prénom: | | |
| Date de naissance : | | |
| Adresse: | | |
| Tél portable : | | |
| Tél fixe : | <input type="checkbox"/> Débutant <input type="checkbox"/> Initié <input type="checkbox"/> Confirmé <input type="checkbox"/> Non skieur | Chèque N°1 Chèque N°2 |
| Votre adresse mail: | | |
| | | € |
| | | € |

L'inscription est validée par le club à la réception de 2 chèques :
N°1: L'adhésion FFS avec l'assurance (RC au minimum)
N°2: Les Arrhes.
 A l'ordre du Ski Club Lavallois.
Votre date de naissance et une adresse e-mail sont indispensables pour l'établissement de votre licence (1 année)

Le Ski Club Lavallois pourrait être amené à supprimer un voyage en cas de force majeure ou par manque de participants.

Le port du casque est obligatoire pour les enfants de moins de 16 ans et conseillé pour tout le monde.

Annulation:

- Un mois avant le départ: remboursement de 50% des arrhes.
- 4 semaines à 1 semaine avant le départ: les arrhes nous sont acquises, le solde est retourné.
- Moins d'une semaine avant le départ: remboursement de 50% du montant global du séjour.

Lorsque le Ski Club peut compléter les séjours tels que le nombre des participants nous assure un équilibre financier, nous remboursons les règlements avec une retenue de 35 € sur le prix de l'activité annulée. La "licence" n'est pas remboursable.

Ski Club Lavallois
 Maison des Associations
 17 rue de Rastatt
 53000 LAVAL

Après avoir pris connaissance de toutes les conditions indiquées, j'ai rempli ce bulletin pour le séjour :

Date: du.....au.....

Lieu:.....

Fait à:..... Le:.....

Signature:



| Options assurances FFS | RC | Primo | Médium |
|--|----|-------|--------|
| Responsabilité civile | * | * | * |
| Défense et recours | | * | * |
| Frais de secours de recherche et de 1ier transport | | * | * |
| Frais de transport sanitaire | | * | * |
| Remboursement forfait et cours de ski | | | * |
| Perte et vol du forfait saison | | | * |
| Bris de ski | | | * |
| Frais de soin | | | * |
| Assistance / rapatriement | | | * |



LA MAYENNE
Le Département

LAVAJ

SI VOUS ÊTES DANS L'UN DES CAS SUIVANTS :

- La durée de validité de votre certificat médical est dépassée.
- Vous n'étiez pas licencié la saison passée.
- En cas de validation de votre première licence.
- Vous pratiquez le biathlon en loisir ou en compétition.
- Vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions du questionnaire de santé.

PRÉSENTEZ À VOTRE CLUB UN CERTIFICAT MÉDICAL, datant de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique du sport (ou du biathlon si vous pratiquez le biathlon) en compétition pour les licenciés compétiteurs.

OU

VOTRE CERTIFICAT MÉDICAL EST EN COURS DE VALIDITÉ

Répondez simplement aux questions ci-dessous :

QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

Répondez aux questions suivantes par **OUI** ou par **NON****

| | | OUI | NON |
|------------------------------------|--|--------------------------|--------------------------|
| DURANT LES 12 DERNIERS MOIS | | | |
| 1 | Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 | Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 | Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 | Avez-vous eu une perte de connaissance ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 | Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 | Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| À CE JOUR | | | |
| 7 | Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc..) survenu durant les 12 derniers mois ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8 | Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9 | Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**NB : les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié. Informations médicales confidentielles à ne pas communiquer.

• Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions : **PAS DE CERTIFICAT MÉDICAL À FOURNIR**. Attestez simplement, en cochant la case correspondante sur le document « Notice d'informations Licence Carte Neige », avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

• Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions : **CERTIFICAT MÉDICAL À FOURNIR**. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Pour obtenir votre licence vous devez vous conformer aux exigences de la fédération et compléter ce questionnaire. Les explications sont sur le site de la Fédération Française de Ski : <http://www.ffs.fr>

N'hésitez pas à consulter le club pour plus de précisions.

Vous pouvez présenter vos documents au club en pièces jointes par e-mail : scl53@orange.fr